



MAISON DU GRAND-DUC

Biographie de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri est né le 16 avril 1955 au Château de Betzdorf au Grand-Duché de Luxembourg.

Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri, Prince de Luxembourg, Prince de Nassau et Prince de Bourbon de Parme, est le fils aîné des cinq enfants du Grand-Duc Jean et de la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte.

Le 14 février 1981, le Grand-Duc héritier épouse Maria Teresa Mestre à la Cathédrale Notre-Dame de Luxembourg. De leur union sont nés cinq enfants :

- le Prince Guillaume (1981) – Grand-Duc héritier,
- le Prince Félix (1984),
- le Prince Louis (1986),
- la Princesse Alexandra (1991),
- le Prince Sébastien (1992).

Depuis le 7 octobre 2000, il est le chef de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg.

Formation et distinctions

Le Prince Henri fait ses études secondaires au Luxembourg et en France, où il passe avec succès son baccalauréat en 1974. Il poursuit sa formation à la *Royal Military Academy of Sandhurst* en Grande-Bretagne où il obtient le grade d'officier en 1975.

Le Prince Henri s'inscrit par la suite à l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI) à Genève en Suisse et obtient une Licence ès Sciences



MAISON DU GRAND-DUC

Politiques en 1980. C'est à l'université que le Prince Henri rencontre Maria Teresa Mestre, sa future épouse.

En 1989, il est nommé Major Honoraire du *Parachute Regiment* au Royaume-Uni.

S'ensuivent maints séjours d'information et d'éducation à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis et au Japon.

En tant que Grand-Duc héritier, le Prince Henri siège de droit au Conseil d'Etat, ce qui lui permet de parfaire sa connaissance des rouages institutionnels et législatifs du pays entre 1980 et 1998.

De 1978 à 2000, le Prince Henri exerce la fonction de Président d'honneur du Comité de développement économique. Dans ce cadre, le Prince entreprend de nombreux voyages de prospection sur les cinq continents, afin de promouvoir l'image de marque du Grand-Duché de Luxembourg. Il a ainsi activement contribué à conquérir de nouveaux marchés commerciaux à l'étranger ainsi qu'à attirer de nombreux investissements au Luxembourg. Cette fonction officielle a été reprise par son fils, le Prince Guillaume, en 2000. Le Grand-Duc continue cependant de s'investir dans la promotion de son pays, notamment à travers les visites d'Etat.

Avènement au trône

Le 4 mars 1998, le Prince Henri est nommé Lieutenant-Représentant de Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean, fonction qui lui attribue une délégation de pouvoir dans certains domaines après avoir prêté le serment d'observer la constitution. Il s'y est préparé le long de son parcours en tant que Grand-Duc héritier.



MAISON DU GRAND-DUC

Par la suite, le Grand-Duc Jean, à l'âge de 79 ans, a pris la décision d'abdiquer après 35 ans de règne et laisse le trône à son fils aîné. La cérémonie d'assermentation a lieu le 7 octobre 2000 à la Chambre des Députés où le Grand-Duc Henri prête le serment prescrit par l'article 5 de la Constitution: « *Je jure d'observer la Constitution et les lois du Grand-Duché de Luxembourg, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire ainsi que les libertés publiques et individuelles* ».

Dans son discours d'intronisation, Son Altesse Royale le Grand-Duc aborde les valeurs profondes de notre société et rappelle que les « fondements de notre civilisation ont pour noms solidarité, justice, tolérance, respect de l'autre et humanité ».

Les premières visites de courtoisie de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse les emmènent les jours suivant l'assermentation vers la France (9-10 octobre 2000) et vers la République fédérale d'Allemagne (11-12 octobre 2000), soulignant ainsi les liens vitaux avec ces deux pays voisins. D'avril 2001 à juin 2002, le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont fait leurs Joyeuses Entrées dans les 12 cantons du Luxembourg.

Fonction et activités du Grand-Duc

Dans l'exercice de sa mission constitutionnelle de Chef d'Etat, il reçoit régulièrement les membres du gouvernement et rencontre les ambassadeurs étrangers pour les remises des lettres de créance ainsi que pour leurs audiences de congé. S.A.R le Grand-Duc entretient des contacts réguliers avec les forces vives de la nation, telles que des personnalités des mondes politique, économique, social, scientifique, culturel et sportif.

Le contact avec les Luxembourgeois est le mot d'ordre dans la vie quotidienne du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse.



MAISON DU GRAND-DUC

A côté de ces rencontres, le Grand-Duc Henri s'informe sur tous les aspects de la vie au Luxembourg en visitant de nombreuses institutions, associations et expositions. Il participe à des concerts, des séances académiques et des manifestations sportives. Sur le plan économique, le Grand-Duc visite régulièrement des entreprises à travers tout le pays, visites lors desquelles il peut se faire épauler par son Altesse Royale le Grand-Duc héritier. Dans le secteur social, humanitaire et de la santé publique, le Grand-Duc est souvent accompagné par la Grande-Duchesse lors de ses nombreuses visites, notamment dans les hôpitaux et les maisons de santé.

Un aspect important de la fonction représentative du Grand-Duc sont les visites d'Etat et les visites officielles, qui permettent au Chef d'Etat de nouer ou de renforcer les liens avec d'autres pays. Son Altesse Royale la Grande-Duchesse soutient le Grand-Duc non seulement dans l'exercice de ses activités officielles, mais aussi au quotidien.

Le rôle de Son Altesse Royale le Grand-Duc dans la formation du gouvernement est défini par la Constitution. Suite aux élections parlementaires et selon les usages constants, le Grand-Duc choisit le Premier ministre, soit après avoir désigné d'abord un informateur, soit en nommant directement un formateur. Le Premier ministre quant à lui prend soin de composer un gouvernement qui rencontrera l'adhésion de la majorité parlementaire.

Dans ses discours, le Chef de l'Etat n'a de cesse de souligner et de rappeler les valeurs qui définissent le caractère luxembourgeois : la tolérance, le respect, la dignité et la solidarité.

Dans le traditionnel discours de Noël, diffusé le soir du Réveillon, le Grand-Duc s'adresse à la population résidant au Grand-Duché. Il passe en revue l'année écoulée en relevant les préoccupations nationales du moment ainsi que des thèmes spécifiques liés à l'intégration et au vivre ensemble. Le Grand-Duc



s'adresse également aux forces vives de la nation dans le cadre des festivités de la Fête nationale.

Dans des situations particulièrement difficiles, telle la pandémie COVID-19, le Grand-Duc peut s'adresser à la population pour passer des messages d'encouragement.

Depuis son accession au trône, le Grand-Duc porte le titre de Général de l'Armée Luxembourgeoise.

Hauts Patronages et intérêts particuliers

A côté de ses activités officielles et protocolaires, le Grand-Duc soutient et assume le patronage de nombreuses associations actives dans les domaines culturel, sportif, scientifique, écologique et social. Il s'intéresse aux avancées technologiques, que ce soit dans la médecine, l'économie circulaire ou la mobilité. Le développement durable et la lutte contre le changement climatique lui tiennent particulièrement à cœur.

Le Grand-Duc est membre du conseil d'administration de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, dont la Grande-Duchesse est Présidente, et qui a pour vocation d'œuvrer à l'intégration de personnes en détresse et avec des besoins spécifiques dans la société luxembourgeoise. La Fondation soutient également des projets en Afrique et en Asie.

En même temps, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande-Duchesse assument le Haut Patronage de nombreuses associations au Luxembourg et les membres de la Famille grand-ducale accordent souvent leur Haut Patronage à des évènements ponctuels.

Au niveau international, le Grand-Duc est Président du Galápagos Darwin Trust Luxembourg et membre honoraire de l'Assemblée générale de la Fondation



Charles Darwin. Cette organisation non-gouvernementale vise la conservation de l'environnement et de la biodiversité dans l'archipel des Galápagos.

Le Grand-Duc est également membre de la Fondation Mentor, fondée par Sa Majesté la Reine Silvia de Suède. Le but de la Fondation, qui est sous le patronage de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), est la prévention de la consommation de drogues par les adolescents.

En 1998, le Grand-Duc a rejoint le Comité International Olympique (CIO). Si son agenda le lui permet, il assiste aux réunions des membres du CIO. Depuis 1999, il est également membre de la Commission de la Solidarité Olympique. La promotion des valeurs olympiques lui tient très à cœur et le Grand-Duc a assisté à presque tous les Jeux Olympiques d'été et d'hiver afin de soutenir les athlètes luxembourgeois.

Famille

Le Grand-Duc Henri combine sa vie de famille avec les exigences de sa fonction de Chef de l'Etat.

Le Grand-Duc est père de cinq enfants nés de son union avec la Grande-Duchesse Maria Teresa, et grand-père de cinq petits-enfants :

- Charles (né le 10 mai 2020), fils du Grand-Duc héritier et de la Grande-Duchesse héritière ;
- Amalia (née le 15 juin 2014) et Liam (né le 28 novembre 2016), les deux enfants du Prince Félix et de la Princesse Claire de Luxembourg ;
- Gabriel (né le 12 mars 2006) et Noah (né le 21 septembre 2007), les deux fils du Prince Louis de Luxembourg.



MAISON DU GRAND-DUC

En 2010, le Grand-Duc décide d'amender le Pacte de famille de la Maison de Nassau pour introduire la primogéniture absolue, garantissant ainsi l'égalité entre hommes et femmes en matière de succession au trône.

Intérêts et loisirs

Ses passe-temps favoris sont la littérature, la musique classique, la nature et les sports : le Grand-Duc pratique activement la natation, le tennis, le ski et le ski nautique, la voile et il aime faire de la moto. Le Grand-Duc participe également à des chasses, qui représentent une longue tradition familiale et servent de régulation du gibier et de la faune dans les domaines.

Avec un agenda de chef de l'Etat extrêmement serré, le Grand-Duc essaye néanmoins d'allouer un maximum de temps pour passer des moments en famille, des moments qu'il chérit particulièrement et qui lui permettent de se ressourcer.